Compte rendu

Groupe multi-acteurs, rencontre n°2, 24 février 2022

Anthony LAURENT — 02 33 71 65 31 — 06 88 61 64 41 — alaurent@parc-cotentin-bessin.fr

I. Rappel des objectifs

A partir des visions discutées lors de la première rencontre le 31 janvier 2022, les participants doivent imaginer des pistes d'action pour résoudre les problématiques soulevées dans chaque vision.

Les chiffres en rouge représentent le nombre de « coups de cœurs » des participants.

II. Pistes d'action par thème et par problématique

Groupe A :
Un territoire résilient face au dérèglement climatique

Comment faire face à la montée du niveau de la mer ?

- Information aux habitants : réunions publiques, rendez-vous dans chaque foyer avec chercheur/représentant de l'Etat/élu local et indiquer une date probable de submersion, panneaux « Zone définitivement sous l'eau en 2050 ou 2100)
- (1) Arrêter la construction en zone submersible
- Incitation fiscales / droits de succession pour limiter la reprise d'habitations menacées
- (5) Organiser la relocalisation : identification des habitants les plus en danger, préparer des logements dans les centre-bourgs dans les terres, coordination d'une solidarité territoriale entre les communes littorales et d'arrière-pays
- Imaginer un fonds de compensation pour les victimes de la perte d'un bien en bord de mer
- Entretenir/consolider certains ouvrages de défense stratégiques pour gagner du temps pour la relocalisation
- Expérimenter des habitats adaptés à la montée des eaux (pilotis, flottant…), des espaces-tests d'adaptation, en s'inspirant de réalisations dans des régions déjà affectées ailleurs dans le monde

Comment faire face au risque de salinisation des eaux douces ?

- Renforcer les ouvrages hydrauliques contre l'entrée de l'eau de mer dans la ZH

- (1) Favoriser l'infiltration des eaux de ruissellement (plantations haies, arbres) pour préserver le marais
- Sobriété eau douce : organiser la récupération des eaux pluviales, vigilance sur l'installation d'industries gourmandes en eau
- Dans les zones qui seront salinisées : accompagner le développement de nouvelles formes d'agriculture (paludiculture, pisciculture, sel de mer, pêche…) voire la création d'une petite « Camargue Normande »

Comment faire pour adapter nos espèces végétales au dérèglement climatique (bocage, agriculture…) ?

- Accompagner l'évolution des pratiques végétales chez les agriculteurs
- Favoriser la culture de plants locaux
- Adapter des espèces nouvelles en veillant aux risques de colonisation/envahissement
- Faire évoluer nos habitudes alimentaires (insectes, algues…)

Groupe B :
Une biodiversité riche dans des milieux naturels des paysages préservés
Une agriculture herbagère pérenne

Comment renforcer le bocage et développer l'agroforesterie ?

- Bois-énergie/ Chaudières bois dans collectivités / Valoriser déchets verts, petit bois
- Limiter arrachages en lien avec agriculteurs et collectivités
- (1) Informer les habitants sur l'importance du bocage (biodiv, paysage, carbone), sensibiliser à la gestion biodiversité, valoriser bocage comme élément majeur de l'identité culturelle, informer sur l'agroforesterie (fruitiers + maraîchage notamment)
- Accélérer replantations par incitations financières / (1) replanter l'équivalent de linéaire arraché
- Maintenir un maximum de surface herbagère
- Recréer lien social entre habitants et agriculteurs
- (1) Continuer PGB
- (1) Accompagner agriculteurs dans choix essences face au dérèglement climatique
- Préserver habitats naturels en partenariat avec les chasseurs

Comment préserver les zones humides ?

- (1) Sensibiliser enfants/adultes sur la biodiversité
- Maîtriser plantes invasives dans les cours d'eau, par curage ?
- Développer roselières en faveur de la biodiversité

- Entretien fosses pour circulation eaux pluviales
- Limiter brûlis en été dans les mares à gabion
- Entretenir ZH non valorisées par les collectivités
- Suivre les populations d'oiseaux comme indicateur de l'état des tourbières
- Favoriser retour au pâturage dans secteurs où fauche est dominante
- Faucarder
- Inciter les éleveurs à exporter au plus tôt leurs fourrages après récoltes pour préserver les sols

Comment maintenir une agriculture herbagère sur le territoire ?

- (1) Définir patrimoine environnemental comme base pour la rémunération des agriculteurs
- (1) Trouver critères pour évaluer qualité environnementale d'une exploitation, accompagner l'amélioration par une meilleure rémunération
- Suppression des impôts locaux pour service environnementaux rendus
- Valoriser le bois des haies dans les exploitations, engagement des agriculteurs pour le maintien des linéaires
- Maintenir les prairies naturelles avec l'aide d'une production de viande de qualité/races locales à valoriser
- Municipaliser les terrains agricoles pour limiter la concentration/agrandissement et louer à prix bas pour favoriser l'installation de jeunes/petits exploitations
- Inciter l'installation de cultures vivrières/arboriculture/maraîchage…
- (1) Valoriser les atouts du territoire (AOP, PSE, biodiversité) auprès des jeunes agriculteurs pour inciter leur installation

Groupe C :
Une ressource en eau qualitative et partagée
Un territoire sobre et autonome en énergies renouvelables associant les habitants

Comment garantir une bonne qualité et quantité d'eau potable ?

- Favoriser récupération eaux pluviales pour les utilisations domestiques
- Accompagner l'industrie agroalimentaire dans la sobriété en eau
- Limiter l'extension des piscines privées
- (1) Limiter surfaces imperméables dans les aménagements communaux
- Point de vigilance : variation saisonnière de la consommation en eau liée au tourisme estival

- Face à l'intensification des pluies, prévenir les ruissellements en limitant les terres nues et en favorisant les talus/haies…
- (3) Développer doubles circuits eau pompée / eau de pluie, les encourager dans les constructions neuves
- (1) Adopter des cultures sobres en eau / réduire les consommations par drainage et irrigation efficace
- Mutualiser les gestionnaires, compétence EPCI en 2026

Comment réduire notre consommation et améliorer notre sobriété énergétique ?

- Offre de matériaux d'isolation locaux
- Isoler les bâtiments communaux
- Faut-il promouvoir le tout électrique ?
- Favoriser la performance énergétique dans le bâti nouveau
- Réduire l'éclairage public et commercial
- Réduire l'obsolescence programmée des appareils
- Guichet unique pour les aides à la performance énergétique

Comment développer la filière bois-énergie ?

- Développer une filière bois d'œuvre
- Identifier secteurs à planter pour le bois-énergie, d'autres pour la biodiversité
- (1) Faciliter/participer à l'entretien des haies
- (1) Associer les entreprises à l'entretien des haies
- Intégrer un critères « maintien du bocage » dans les aides agricoles
- Exploiter le bois des marais comme bois-énergie

Comment envisager le développement d'autres énergies renouvelables ? (méthanisation, éolien, solaire)

- (3) Ne pas installer d'éoliennes sur les pâturages
- Rendre l'éolien acceptable ailleurs auprès des habitants/exploitations agricoles
- (1) Géothermie
- Point de vigilance : impact des éoliennes sur la biodiversité, le bétail, les oiseaux
- Quelle valorisation des digestats ?
- Quel bilan énergétique de la méthanisation ?

- (1) Répartir la production énergétique plutôt que la concentrer en grandes infrastructures type ENR, parcs éoliens en mer…

Groupe D :
Une destination reconnue du tourisme de nature
Une identité vivante mobilisant les habitants et les jeunes autour des patrimoines naturels et culturels

Comment développer le tourisme de nature toutes-saisons ?

- Développer les sites de visite ornithologiques
- Visites d'exploitations agricoles à dimension éducative
- Développer le camping à la ferme et accompagner les agriculteurs pour accueillir
- Développement tourisme de nature en limitant l'empreinte des infrastructures
- Donner un rayonnement national cf. marais poitevin
- Assurer hébergements et services touristiques toute l'année
- Tourisme fluvial sportif et culturel (dont ouvrages hydrauliques)
- Organiser des sorties avec témoignages d'acteurs locaux pour apporter des regards croisés sur … ?
- Anguilles : réintroduction, protection et sensibilisation
- (1) Objectif : le Parc doit être LE référent reconnu en termes de tourisme durable/responsable

Comment développer le tourisme d'itinérance ?

- Canaliser les camping-caristes avec des aménagements adaptés
- Retenir les cyclotouristes qui passent sur le territoire dans le cadre de grands itinéraires en proposant des services/hébergement type réseau *warm shower* (couch-surfing pour cyclistes), gîtes d'étape, emplacements bivouac

Comment positionner le Parc et son identité par rapport aux programmes des EPCI ?

- Relancer les fêtes de mise au marais
- Valoriser l'histoire des fortifications des marais
- Accompagner les projets des collectivités
- Expositions itinérantes
- Sensibiliser les élus aux patrimoines durant les conseils municipaux
- Conserver le savoir-faire en termes de fauchage

- Développer les résidences d'artistes/architectes
- Label Parc pour nos produits locaux

Comment faire du Parc un espace de reconnexion à la nature ?

- Plus de communication, affichage
- Développer les centres de pleine nature avec activités sportives
- Bateau à hydrogène sur la Douve + auberge

Comment faire de la Maison du Parc un centre de ressources pour les habitants ?

- Faire découvrir l'agriculture, les filières lait et viandes
- Musée des traditions
- Développer l'accessibilité des connaissances
- Réussir à capter les touristes balnéaires voire
- Développer la notoriété de la Maison du Parc avec des antennes à St Mère / Utah Beach pour toucher la clientèle du tourisme de mémoire

Groupe E :
Des villes et villages dynamiques et exemplaires avec un réseau efficace de mobilités douces
Une économie circulaire, solidaire et relocalisée

Comment développer des alternatives à la voiture individuelle ?

- Inciter le covoiturage dans les entreprises
- Transports en commun « verts » plus fréquents en secteur rural
- Limiter la vitesse sur les axes identifiés comme prioritaires pour le vélo/déplacements doux
- Prendre en compte systématiquement déplacements doux dans les aménagements urbains
- Doubler les routes de pistes cyclables
- Sonder les usagers de véhicules électriques pour identifier les besoins en réseau de bornes
- Développement des bus hydrogènes
- Multiplier les « pôles de proximité », les espaces de coworking/télétravail + les intégrer dans les projets immobiliers
- Remettre les diligences sur les routes, développer les attelages pour les déplacements inférieurs à 15 km, en faire un service public
- Développer le transport à la demande

- Rétablissement de lignes SNCF secondaires
- Développer la multimodalité train/vélo sur la ligne Paris-Cherbourg
- (1) Développer transport fluvial
- Aires d'autostop avec espaces d'attentes pour des directions définies

Comment développer des nouvelles formes d'habitat ?

- Transformer le bâti agricole vacant en logements
- Mise à disposition de bâti agricole vacant pour les entreprises / espaces multifonctions
- Point de tension : si valorisation du bâti agricole comme habitat, possible concurrence avec nouveaux exploitants cherchant à s'installer
- Développer le logement social
- Développer les habitats partagés intergénérationnels et pour les seniors
- (2) Réduire la location saisonnière au profit de la location de longue-durée
- Adaptation du bâti individuel en collectif, avec location à loyer modéré
- Réhabiliter et densifier les centres-bourgs pour les repeupler
- Sobriété des habitats collectifs
- (2) Développer les écoquartiers avec espaces communs intérieurs et extérieurs
- Diversifier les usages des bâtiments religieux
- (1) Favoriser l'habitat réversible et les habitats légers et les zones pastilles (= dédiées aux habitats légers)
- (1) Créer des réserves foncières pour la délocalisation des habitats permanents/activités économiques
- Valoriser les espaces urbains habituellement dédiés aux pelouses et bitumes
- Intégrer les possibilités de requalification d'anciennes zones agricoles en zones constructibles dans les PLU
- Encourager les communes ayant des parcelles constructibles à faire de l'habitat collectif
- Réguler l'extension des cités pavillonnaires

Comment développer l'utilisation d'éco-matériaux en construction/rénovation ?

- (1) Valoriser les matériaux de déconstruction (argile terrassement)
- Le Parc comme organisme structurant la filière terre
- Promouvoir les éco-matériaux et matériaux innovants dans l'isolation
- Favoriser financièrement l'intégration paysagère de nouvelles constructions
- Soutenir les porteurs de projets en éco-matériaux

- Former les artisans à l'utilisation des éco-matériaux
- Sensibiliser les habitants, élus, artisans à la culture terre
- Mieux communiquer les possibilités de formation dans les CAUE
- Organiser des chantiers participatifs exemplaires
- Musée du bâti terre, valoriser le patrimoine bâti en terre
- Veiller à l'extension du bâti agricole
- Etat des lieux du risque de perte de bâti en zone littoral
- Développer des nouvelles techniques de construction en terre

<u>Comment développer l'offre et la demande de produits locaux de qualité ?</u>

- (3) Favoriser le bio/local dans la restauration collective
- Promouvoir le développement de distribution en libre-service / boutiques de producteurs
- Faciliter l'accès à la commande publique par les producteurs / rendre l'achat de produits locaux par la restauration collective plus facile
- Eduquer des jeunes à l'alimentation bio/locale/durable
- Soutien à la transition des systèmes agricoles / développement polyculture-élevage
- Valoriser les circuits-courts, sensibiliser les consommateurs
- (4) Faciliter l'accès au foncier agricole pour des petites exploitations
- Nouvelles productions alimentaires adaptées au dérèglement climatique
- Meilleur contrôle des pesticides et des traitements utilisées en élevage
- Aider les ménages précaires dans l'achat de produits locaux
- Soutenir les démarches de transformation alimentaire locale

III. Feuille de présence

48 inscrits, 42 présents, 6 excusés

NOM Prénom	Fonction / organisme	Présence
AUBRIL Pierre	Comité Syndical	Oui
AUFFRET Vanessa	Conseil Citoyen	Excusée
AZIERE Cédric	Conseil Citoyen	Oui
BELSON Florence	CPIE (Centre d'initiative pour l'environnement)	Oui
BISSON Vincent	Conseil Citoyen	Oui
BOUYER Laurent	Enerterre	Oui
CHARTIER Alain	GONm (Groupe ornithologique normand)	Oui
COLLIN Jean-François	Chambre d'agriculture de Normandie	Excusé
COUILLARD Véronique	Conseil Citoyen	Oui
DE MEYER Manuela	Déléguée Parc	Oui
DESMARES Jocelyn	GONm (Groupe d'étude des invertébrés armoricains)	Oui
FAVIER François	Attitude Manche	Oui
GRANDIN Anne-Sophie	CIEC (Centre d'initiation à l'éco-citoyenneté)	Oui
GREEN Jean-Michel	Comité Syndical	Oui
HAIZE Michel	Délégué Parc	Oui
HEBERT Anne	Comité Syndical	Oui
HUET Martine	Conseil Citoyen	Oui
HUET Yves	Comité Syndical	Oui

HULMER Benoît	Chambre d'agriculture	
JEANNE Clémentine	Chambre d'agriculture	Oui
JEANNE Erick	Conseil Citoyen	Oui
JOUIN Benoît	Conseil Citoyen	Oui
KERVADEC Catherine	Comité Syndical	Oui
LALLEMAND Hélène	Chambre d'agriculture de Normandie	Oui
LEBARBIER Robert	Conseil Citoyen	Oui
LESCALIER Fabien	Comité Syndical	Oui
LETOUZE Thierry	Comité Syndical	Excusé
LEVAVASSEUR Jocelyne	Comité Syndical	Oui
LOZOUET Lydie	Conseil Citoyen	Oui
MESNIL Dominique	Délégué Parc	Oui
MIGAULT Marinette	Comité Syndical	Oui
MORE Fabien	Conseil Citoyen	Oui
MOUCHEL Yann	Comité Syndical	Oui
NOUVELOT Cédric	Comité Syndical	Oui
PERIOT Loïc	Délégué Parc	Excusé
PHILIPPE Françoise	Chambre d'agriculture	Oui
POULAIN Emmanuelle	CEN Normandie (Conservatoire des espaces naturels de Normandie)	Oui
POULAIN Jean-Marie	Comité Syndical	Oui
QUENAULT Lucie	Conseil Citoyen	Oui

REVERT Jacqueline	Comité Syndical	Oui
RIHOUET François	Chambre d'agriculture	Excusé
ROZET Marianne	Comité Syndical	Oui
SABY Sophie	Conseil Citoyen	Oui
SIMON Thomas	Conseil Citoyen	Oui
TAPIN Jean-François	Chambre d'agriculture	Oui
TESTARD Gilles	Délégué Parc	Oui
TOURBOT Martine	Déléguée Parc	Excusée